



**ACAT** AGIR POUR UN MONDE PLUS  
HUMAIN ET PLUS JUSTE. MARS 2024

### **Cameroun : Je soutiens Sébastien Ebalà dans sa quête de justice.**

La succession de Paul Biya est ouverte, même si les élections ne sont qu'en 2025. Les prétendants ne manquent pas y compris l'ancien président Paul Biya (90 ans) au pouvoir .... depuis 1982 soit 41 ans....

Conséquence l'ambiance est « électrique » car le bilan du Cameroun est teinté avec de sombres nuances : corruption, clientélisme, détournements de fonds publics. A ceci s'ajoute la rupture entre régions anglophones et francophones, la crise économique et les menaces terroristes.... Même si la paix et le calme règnent, le pouvoir musèle la société civile. En avril 2020, sur les réseaux sociaux le blogueur et lanceur d'alerte camerounais Sébastien Ebalà encourage les camerounais à participer à une marche pour contraindre le président Paul Biya à quitter le pouvoir.

Arrêté à Yaoundé, il est bastonné, ses téléphones sont confisqués afin de voir si son action de protestation n'était pas guidée par Maurice Kanto, l'ancien concurrent malheureux à l'élection présidentielle de 2018 et qui clame être le vainqueur du scrutin. Violenté, il est soumis à la torture au sein de la Sécurité Militaire (SEMIL). Malgré les tortures Sébastien Ebalà affirme être le seul responsable, il est mis à l'isolement pendant 41 jours.

Accusé d'actes de terrorisme, d'incitation à la rébellion et à l'insurrection, d'outrage au Président de la République, il est condamné à deux ans de prison ferme. Libéré le 27 mai 2022, il accuse le pouvoir en place et le commandant de la SEMIL des violences qu'il a subi. Devant l'absence d'instruction dans son pays, une plainte est déposée à Genève en janvier 2023 devant le Comité contre la torture des Nations Unies à Genève.

Demandons au Président de la République Camerounaise d'ouvrir une enquête pour déterminer les faits et les responsabilités. [Je soutiens Sébastien Ebalà et sa quête de justice ! | ACAT France](#)

### **Un A-Dieu à Robert Badinter grand défenseur des droits de l'homme.**

Dès son entrée comme Garde des Sceaux et ministre de la justice il n'aura de cesse de rendre la justice plus humaine et l'humanité plus juste. Si son nom est attaché à l'abolition de la peine de mort, son action continuera avec la suppression des lois de la période de Vichy ou de la guerre d'Algérie, qu'il perçoit comme restrictives pour les libertés publiques ainsi que la suppression de certaines juridictions d'exception, comme la Cour de sûreté de l'Etat et les tribunaux permanents des forces armées. Il mit fin aussi à l'opprobre légale concernant les homosexuels, en abrogeant le délit d'homosexualité, hérité du gouvernement de Vichy (loi Forni promulguée le 4 août 1982)

Il prit soin aussi des victimes, en ajoutant un recours aux justiciables français, celui de la Cour européenne des droits de l'homme. Il améliora aussi la condition carcérale pour la rendre plus décente et plus conforme aux exigences de la plus simple humanité, car pour lui existait un droit qu'aucune loi ne pouvait entamer, aucune sentence retrancher, le droit de devenir meilleur, même en prison, même coupable. Derrière chacun, réprouvé, condamné, oublié, le Garde des Sceaux voulait toujours voir une vie, simplement, irréductiblement.

A l'international, il fut président de 1991 à 1993 de la Commission d'arbitrage de la paix en Yougoslavie (commission Badinter), ou président de la cour européenne de conciliation et d'arbitrage. Avec Bruno Cotte, et Alain Pellet, il a publié récemment « Vladimir Poutine l'accusation » ou il démontre que le chef suprême des forces russes peut-être poursuivi pour crime d'agression contre l'Ukraine, crimes de guerre et contre l'humanité.

### **Prière de louange.**

*Ô Toi l'au-delà de tout, n'est-ce pas là tout ce qu'on peut chanter de Toi ? Quelle hymne Te dira, quel langage ? Aucun mot ne T'exprime. A quoi l'esprit s'attachera-t-il, Tu dépasses toute intelligence. Seul, Tu es indicible, car tout ce qui se dit est sorti de Toi. Seul, Tu es inconnaissable, car tout ce qui se pense est sorti de Toi. Tous les êtres, ceux qui parlent et ceux qui sont muets, Te proclament. Tous les êtres, ceux qui pensent et ceux qui n'ont point la pensée, Te rendent hommage. Le désir universel, l'universel gémissent tend vers Toi. Tout ce qui est Te prie, et vers Toi tout être qui pense ton univers fait monter un hymne de silence. Tout ce qui demeure, demeure par Toi ; par Toi subsiste l'universel mouvement. De tous les êtres Tu es la fin ; Tu es tout être, et Tu n'en es aucun. Tu n'es pas un seul être, Tu n'es pas leur ensemble ; Tu as tous les noms, et comment Te nommerai-je, Toi le seul qu'on ne peut nommer ? Quel esprit céleste pourra pénétrer les nuées qui couvrent le ciel même. Prends pitié, Ô Toi, l'au-delà de tout n'est-ce pas tout ce qu'on peut chanter de Toi ! Amen*

Saint Grégoire de Nysse (335-394), Évêque de Nysse, Théologien mystique et Père de l'Église Catholique.